



AVIS PUBLIC

AVIS DE CONVOCATION À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

MONSIEUR LE PRÉFET,
MESDAMES LES MAIRESSES,
MESSIEURS LES MAIRES,

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire de ce conseil est par les présentes convoquée par Mylène Perrier, directrice générale et greffière-trésorière conformément aux dispositions des articles 152 et 156 du *Code municipal du Québec*, pour être tenue le mardi 15 juillet 2025 à 14h00, dans la salle multifonctionnelle du Centre sportif Pays-d'en-Haut sis au 252, boul. de Sainte-Adèle à Sainte-Adèle qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

- Ouverture
- Notification de l'avis de convocation
- Adoption de l'ordre du jour
- Comité externe - Carrefour Jeunesse Emploi
- Sièges sociaux - Paiement de la facture #A-P-108 - Prisme Architecture - #2024-06-ADM
- Sièges sociaux - Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales - Demande de poursuite des travaux
- Centre sportif - Installation de système de filtration et d'eau potable
- Parc - Paiement de la facture #4522 et réception provisoire - Inter chantiers - #2024-08-PARC
- Demande d'aide financière - Programme s'investir pour des communautés durables
- Sainte-Adèle - conformité du règlement 1314-2021-Z-20
- Sainte-Adèle - conformité du règlement 1314-2021-Z-21
- Sainte-Adèle - conformité de la résolution 2025-291 - PPCMOI - Lots 2 232 288, boulevard de Sainte-Adèle
- Sainte-Adèle - conformité de la résolution 2025-292 - PPCMOI - Lot 3 889 296, boulevard de Sainte-Adèle
- (La Coupole 3)
- Sainte-Anne-des-Lacs - conformité du règlement 100C-01-2025
- Estérel - Dérogation mineure - 20, avenue d'Arles
- Estérel - Dérogation mineure - 20, chemin des Deux-Lacs
- Lac-des-Seize-Îles - Dérogation mineure - 564, rue de l'Original
- Morin-Heights - Dérogation mineure - 562, chemin du Village
- Morin-Heights - Dérogation mineure - 31, rue Susan
- Saint-Sauveur - Dérogation mineure - Lot 5 166 801, chemin des Galènes-Bleues
- Saint-Sauveur - Dérogation mineure - 33 avenue Molson
- Saint-Sauveur - Dérogation mineure - 160, chemin du Lac-Millette
- Saint-Sauveur - Dérogation mineure - Lot 6 507 125, chemin du Lac-des-Becs-Scie Ouest
- Accès à un plan d'eau au Québec - Fondation Rivière
- Période de questions
- Levée de l'assemblée

Conformément à l'article 332.1 du *Code municipal du Québec*, un membre du conseil peut participer à distance à une séance du conseil permettant à toutes les personnes qui



MRC des Pays-d'en-Haut

Estérel | Lac-des-Seize-Îles | Morin-Heights | Piedmont | Saint-Adolphe-d'Howard | Saint-Sauveur
Sainte-Adèle | Sainte-Anne-des-Lacs | Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson | Wentworth-Nord

participent ou assistent à la séance de se voir ou de s'entendre en temps réel. Si vous désirez exercer ce droit, nous vous prions de nous en avvertir le plus rapidement possible afin que nous prenions les mesures nécessaires à cet effet.

Veuillez accepter l'expression de mes sentiments les meilleurs.

MRC des Pays-d'en-Haut

Mme Mylène Perrier,
Directrice générale et greffière-trésorière

N.B. : Advenant le cas où il vous serait impossible d'assister à la susdite séance extraordinaire, il serait important que votre substitut puisse vous remplacer.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, CATHY DUROCHER soussigné(e), de la
Municipalité de Piedmont certifie sous mon serment
d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant copie(s), tel que désigné par le conseil, le
14.07.2025 entre 9 h et 16 h.
En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14.07.2025